



Ma Santé 2022

## « Accélérer le virage numérique en santé pour un développement massif des usages »

FEIMA

Si l'on considère la question des usages, et plus globalement la « filière » du numérique en santé sous l'angle de l'informatisation des professions de santé, tous secteurs confondus, force est de constater que **les usages se sont majoritairement développés sur le socle réglementaire** et de simplification administrative de l'activité, la gestion du dossier patient, plus récemment sur le segment de l'aide à la décision (prescriptions médicamenteuses) ou de la télémédecine dès lors qu'elle est entrée dans le champ d'un financement de droit commun.

En ce qui concerne la gestion d'informations de santé au bénéfice de l'amélioration des pratiques, de la coordination des acteurs dans une logique de prise en charge en parcours, de développement de services au bénéfice de l'optimisation de la relation patients-professionnels de santé, la FEIMA est convaincue que nous ne sommes qu'au début de l'histoire.

Pour autant, il ne faut pas tomber dans le travers du « French bashing », surtout si l'on en croit les retours d'expériences sur nombre de pays, et tout particulièrement en Europe. Si certains font montre d'avancées plus marquées à l'égard du développement de « segments » d'usages de services numériques, la grande majorité d'entre eux est confrontée aux mêmes défis que ceux que nous devons relever en France.

La France, qui peut d'ailleurs se féliciter de disposer d'un système national tel que le SNIIRAM qui a valeur d'exemplarité au plan international, s'est engagée dans la mise en œuvre de services socles structurants tels que le DMP, la MSS, la e-prescription ou encore les services de coordination de parcours complexes.

**Attachons-nous sans plus attendre à mobiliser toutes les énergies au bénéfice du développement des usages de ces services. La « filière » du numérique en santé sera sans aucun doute force d'innovations à partir de services qui viendront s'inscrire en complément du socle national pour apporter de nouveaux usages.**

### *L'importance du développement des usages*

Le développement des usages est essentiel et constitue le cœur de la stratégie de développement de services numériques des membres de la FEIMA. C'est en effet le seul véritable marqueur de pertinence des offres que nos membres proposent au marché et en retour, de support de nos modèles économiques qui reposent exclusivement sur des mécanismes d'abonnements.

**Eu égard aux lourds investissements que nous consacrons à l'intégration de services réglementaires, nous souhaiterions d'ailleurs que cette dimension de l'usage se traduise de manière plus marquée dans les mécanismes de soutien portés par l'état, *via* la ROSP par exemple.**

Nous constatons que des efforts sont faits depuis quelques années pour accroître la mesure des usages (téléservices de l'AM, taux de dématérialisation, création de DMP plus récemment), dans un contexte de co-construction résultant des négociations conventionnelles. Des progrès restent néanmoins à faire tant sur le plan de la concertation tripartite état/professionnels de santé/éditeurs, en amont des négociations conventionnelles, que sur le plan de la mesure des indicateurs d'usages sur lesquels les critères de rémunération de la ROSP sont indexés (DMP et MSS par exemple).

Nous avons engagé d'importants investissements dans le développement de services de détection des risques et de prévention personnalisée. Nous sommes conscients des difficultés auxquelles nous allons être confrontés dès lors que nous allons devoir passer de programmes de recherche ou de pilotes sur quelques territoires, pour généraliser les usages autour de ces nouvelles pratiques. Passer d'une gestion des soins majoritairement curative à de nouvelles pratiques de prévention va prendre du temps.

Si l'on veut se donner les moyens de réussir ce type de transformation, des démarches d'accompagnement sont indispensables. Elles ne sont néanmoins pas suffisantes. Il nous paraît essentiel que des dispositions soient adoptées rapidement pour soutenir, à travers des mécanismes de financements incitatifs, les démarches chronophages dans lesquelles les professionnels vont devoir s'inscrire.

### ***Regard sur la feuille de route du Gouvernement***

Cette feuille de route s'inscrit totalement dans le cadre de la stratégie de transformation du système de santé portée par le Plan « Ma Santé 2022 ». Il s'agit là d'une première qu'il convient de saluer car elle traduit une volonté politique d'ancrer le numérique en santé en soutien de profondes transformations dans les domaines de l'organisation, de l'évolution des pratiques et des modes de financements.

Les orientations qui se dégagent de cette feuille de route, tant en matière de socle d'urbanisation que de services socles nationaux ou de plateformes de services, nous paraissent propices au développement de nouveaux usages tels que coordination des prises en charge, pluriprofessionnalité, délégations de tâches, accès aux soins et régulation territoriale, etc.

C'est par exemple le cas pour la dématérialisation des mécanismes d'identification et d'authentification que nous attendons depuis longtemps et qui favoriseront le développement de nombreux usages dans les domaines des prises en charge en mobilité, de la délégation de tâches, de la télémédecine, ...

**Des services nationaux tels que le DMP, la MSS ou les services e-parcours qui ne sont certes pas nouveaux, mais pour lesquels une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour qu'ils soient maintenant portés par une dynamique d'usage.**

Sur les questions d'interopérabilité, **si la FEIMA est favorable au principe d'opposabilité des référentiels, encore faut-il que ceux-ci soient construits dans une logique de concertation qui débouche sur des priorités de mise en œuvre guidées par les nécessités d'usages.** Pour réussir sur ce sujet fondamental, la feuille de route devra se décliner par étapes successives, incrémentales et s'attacher à rassembler les acteurs sur des priorités partagées. Il ne nous semblerait pas illégitime que

toutes les parties prenantes se mobilisent par exemple sur quelques référentiels clés tels que Volet de Synthèse Médicale (VSM), Lettre de Liaison (LDL), carnet de vaccination et gestion d'agendas partagés.

## NUMÉRIQUE EN SANTÉ : AXES DE DÉVELOPPEMENT

Si les contextes d'usage des services numériques font désormais partie intégrante de la feuille de route déclinée en soutien des orientations nationales de transformation du système de santé, **nous avons été surpris par l'absence de dispositions en faveur de l'accompagnement et de la formation des acteurs.**

Il s'agit pourtant d'un sujet de préoccupation majeur auquel nous sommes encore trop souvent confrontés. À titre d'exemple : **le déploiement des systèmes d'informations destinés aux organisations pluriprofessionnelles** telles que MSP ou CDS, pour lesquelles le déficit de formation ou d'accompagnement organisationnel **est un frein incontestable au développement des usages des services que nous proposons.**

Il faut engager sans tarder des travaux législatifs en soutien de la dématérialisation des nouveaux mécanismes d'authentification : extension du champ des autorisations d'accès aux informations à des acteurs qui en sont exclus (secrétaires médicales, préparateurs en pharmacie, assistants médicaux,...).

Il semble enfin indispensable, si l'on souhaite que les services numériques trouvent l'adhésion des acteurs en termes d'usages, de **renforcer la stratégie budgétaire en faveur de l'accompagnement.**

**Plusieurs leviers : la prise en compte de cette composante spécifique (accompagnement et formation) dans les accords conventionnels (accord cadre interprofessionnel à titre d'exemple) et la mise en place d'incitations financières pertinentes par le biais de la ROSP (exemple du VSM pour le développement des usages du DMP).**

## NUMÉRIQUE EN SANTÉ : 6 MOIS APRÈS, QUEL BILAN ?

S'il est encore trop tôt pour dresser un 1<sup>er</sup> bilan d'un point de vue purement opérationnel, il convient de saluer les aspects fondamentaux suivants :

- **La prise en compte du numérique en santé** en tant que partie intégrante des orientations stratégiques nationales, évoquée ci-haut.
- **L'élaboration d'une feuille de route** qui fixe des objectifs et un calendrier réalistes au regard des priorités établies. Des objectifs dont les premières étapes paraissent essentielles car garantes de la construction d'un socle d'urbanisation cohérent. Des objectifs qui paraissent atteignables pour autant que l'ensemble des acteurs se mobilisent sur ces éléments de convergence.
- **Le portage législatif du numérique en santé à travers la Loi de Santé** adoptée fin juillet, laquelle met l'accent sur plusieurs points qui nous paraissent essentiels : l'interopérabilité, la

généralisation du DMP à l'ensemble des assurés, la reconnaissance des activités de télésoin, les dispositions en faveur de la généralisation de la e-prescription, ou encore l'ouverture de l'ENS aux usagers du système.

- **La relance d'une dynamique de concertation** avec l'ensemble des acteurs impliqués, même si nous attendons la mise en place de cadres opérationnels pour porter concrètement les différents sujets de mobilisation prioritaire. Mais nous savons que des dispositions sont d'ores et déjà en cours à cet égard.

### **Attentes et recommandations**

Au-delà des différents éléments clés mentionnés ci-dessus, la FEIMA souhaite mettre l'accent sur un point qui paraît essentiel si l'on veut se donner les moyens de garantir une mobilisation soutenue des acteurs au bénéfice du développement de services à valeur d'usage. **Il s'agit de l'articulation entre les rôles respectifs de l'état et des acteurs industriels, qu'il s'agisse des grandes entreprises ou des startups.**

Si l'État semble tout à fait légitime à porter les services socles, dans une posture régaliennne exprimée en faveur de leur adoption par l'ensemble des acteurs du système, il doit être en mesure de laisser un terrain d'expression suffisant à la sphère industrielle afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle d'innovation.

Les propositions de valeurs qui sont susceptibles de découler d'une articulation construite sur ces bases sont indéniablement appelées à produire une offre de services riche et variée, en cohérence avec les objectifs stratégiques et dans le respect des schémas d'urbanisation fixés par l'État.